

Présent pour le SEA-UNSA : Elisabeth Donnay, Anne Laurant

Compte rendu du CREA AURA du 10 mars 2022

Les représentants des élèves et étudiants EAP puis Privé présentent leurs actions menées à travers le conseil des délégués régionaux :

Pour l'EAP les jeunes ont travaillé autour de 2 axes : harcèlement et conséquences du COVID sur la planète. Au niveau du harcèlement, le choix des actions a porté sur une boîte anonyme pour recueillir des témoignages, une sensibilisation dans les classes (diaporama en cours de création), une affiche de sensibilisation...

G Laurencon : la journée annuelle de prévention du harcèlement n'est pas suffisamment anticipée. Les actions réalisées dans les établissements EAP sont mal connues. La date de la journée nationale a été annoncée tardivement.

Pour les établissements privés : Collecte pour l'association REVE qui vient en aide à des enfants malades, événement sur Annecy, plus collecte pour l'Ukraine.

La déclaration liminaire de la CFDT privé met en avant la perte de 3 postes et des problèmes de management dans certains établissements.

1. Point sur la gestion de la crise sanitaire

3 étapes : à la rentrée de septembre, l'objectif était de privilégier la formation en présentiel et inciter les familles à la vaccination. Les règles sur les contacts tracing, les stages et voyages scolaires ont été précisées.

Rentrée après les vacances de Toussaint : respect des règles sanitaires, gestion des cas contacts et avérés, renforcement du télétravail et accélération de la 2ème campagne de vaccination.

Rentrée de janvier : une situation tendue avec de nombreuses absences d'élèves et de personnels. Développement des autotests, équipement en masques, capteurs CO2, dotation en ordinateurs pour les administratifs, renforcement du temps de présence des AE, dotation en HSE Covid pour des remises à niveau.

Depuis la rentrée de mars, la situation est calme.

2. Projet régional de l'enseignement agricole

On est dans l'attente du 7ème schéma (décalage de 6 mois)

La méthode est un diagnostic partagé à partir du portrait de l'appareil de formation en région. Calendrier modifié : diagnostic du CREA à l'automne 2022 pour une adoption du PREA au printemps 2023.

PORTRAIT DE L'APPAREIL DE FORMATION EN AURA

118 établissements répartis sur les 4 composantes
203 élèves en moyenne par établissement dont 1/3 en formation générale et technologique
6 champs de formations (production, transformation, aménagements, services, commercialisation, formation générale et technologique) conduisant à 10 familles de métiers
Des effectifs en baisse de 5 % depuis 2014 mais en hausse de 3 % depuis 2021
Une hausse de 22 % des effectifs dans les formations par la voie de l'apprentissage depuis 2014
7 % d'élèves issus du milieu agricole
93 % des élèves sont originaires de la région AURA
Des recrutements en hausse en 4ème et 3ème EA

La convention de coopération DRAAF-Rectorat a été réécrite avec un nouveau plan d'actions autour de 3 axes

- une politique coordonnée de valorisation des métiers et des formations pour accompagner les apprenants vers la réussite : information sur les métiers et les formations, lutte contre le décrochage scolaire et l'inclusion sociale, labellisation de l'internat du XXI e siècle sur la thématique science et nature
- une action concertée pour la mise en œuvre des politiques interministérielles : éducation alimentaire et restauration collective, éducation au développement durable et à la transition agro-écologique, santé, sécurité et engagement
- une optimisation de l'action publique de l'état basée sur le principe d'équilibre et de réciprocité : construction partagée sur l'offre de formation, formation des personnels notamment l'accompagnement à la rénovation des diplômes.

3. Témoignage de mixage des publics

A la demande des organisations syndicales au dernier CREA, 3 témoignages de mixage des publics sont présentés :

- MFR Saint Laurent de Chamousset (360 apprenants en alternance dont 1/2 dans agriculture)
Avant 2018, 3 MFR en région avaient mis en place du mixage, 45 depuis 2020. La hausse des apprentis compense la baisse des scolaires.
A la demande des jeunes et des maîtres de stage, la MFR a mis en place le mixage sur la formation BTSA ACSE. Mais pour préserver la diversité des lieux de stage et la mobilité internationale (Canada), l'apprentissage n'est proposé qu'en 2^{ème} année. Depuis le Covid (arrêt mobilité), l'apprentissage peut se faire dès la première année.

En 2022, 1/2 des BTS sont en apprentissage. Le choix des jeunes se détermine selon le souhait de varier les expériences / un seul patron.

Le point de vigilance se situe au niveau des maîtres d'apprentissage qui doivent jouer leur rôle de formation. Ainsi que l'accompagnement des maîtres d'apprentissage sur l'administratif. Quid des aides ?

2022 : ouverture de l'apprentissage sur la terminale CGEA ainsi que sur le bac pro SAPAT en lien avec l'ADMR

- EPL de Saint Ismier : identifié comme lycée horticole mais proposant des formations paysage. Demande des collectivités locales de produire des légumes pour embauche sur site dédié, investissement dans l'exploitation agricole du lycée, l'idée est de produire au cœur des filières. En 2020 se crée un nouveau diplôme BP RPLFFP. Proposition de cette formation en formation continue et formation en apprentissage.
- Lycée privé de Ressins : le mixage est réalisé en CGEA depuis 2017 car il y a eu refus de dédoublement scolaire. La construction de la formation se fait sur les apprentis en alternance / 15 jours. Classe mixte le matin (modules à CCF), dissociée l'après-midi (soutien ou travail à la ferme). Besoin d'adhésion de l'équipe, difficulté des emplois du temps, individualisation des parcours.
- Les pratiques à l'EN : expérimentation suite à une forte demande des jeunes (dans parcours sup) et des entreprises. Doublement du nombre d'apprentis entre 2018 et 2021. Fort développement en niveau BTS et Masters. 1/3 des apprentis sont mixés sur les places vacantes. L'individualisation nécessite de compenser la différence entre temps scolaire et apprentissage, la rémunération supplémentaire, l'accompagnement personnalisé.

Le SEA s'interroge sur l'efficacité de l'organisation pédagogique ainsi que sur la différence des conditions d'emploi des statuts formateurs/enseignants.